



RAPPORT D'ACTIVITÉS DES ENVIRO-CONSEILLERS

MRC de Coaticook

Marjolie Côté et Marie-Ève Sasseville

Enviro-conseillères 2018

Le 10 août 2018

Table des matières

1. MANDAT	3
2. INSPECTIONS DES BACS DE MATIÈRES RÉSIDUELLES	4
2.1 BACS À COMPOST	4
2.1.1 CONSTATS GÉNÉRAUX DU COMPOST	5
2.2 BACS À RECYCLAGE	6
2.2.1 CONSTATS GÉNÉRAUX DU RECYCLAGE	7
2.3 BACS À DÉCHETS	7
2.3.1 CONSTATS GÉNÉRAUX DES DÉCHETS	11
3. ÉCHANTILLONNAGE D'EAU	12
4. SONDAGE	12
5. ÉCOCENTRES OCCASIONNELS	13
6. AUTRES ACTIVITÉS DE SENSIBILISATION	13
6.1 PARTICIPATION AUX ÉVÈNEMENTS	13
6.2 CAMPS DE JOUR	13
6.3 CAMPINGS	15
6.4 NOUVEAUX ARRIVANTS	15
6.5 OUTILS POUR LES ÉCOLES	16
6.6 EXPÉRIMENTATION DES PROBLÈMES DANS LE COMPOST	17
7. CONSTATS PRINCIPAUX	18
8. RECOMMANDATIONS	18
8.1 RECOMMANDATIONS À LA MRC ET AUX MUNICIPALITÉS	18
8.2 RECOMMANDATIONS AUX ENVIRO-CONSEILLERS	19
ANNEXE 1 – Barnston-Ouest	20
ANNEXE 2 – Coaticook	21
ANNEXE 3 – Compton	22
ANNEXE 4 – Dixville	23
ANNEXE 5 – East Hereford	24
ANNEXE 6 – Martinville	25
ANNEXE 7 – Stanstead-Est	26
ANNEXE 8 – Ste-Edwidge-de-Clifton	27
ANNEXE 9 – St-Herménégilde	28
ANNEXE 10 – St-Malo	29
ANNEXE 11 – St-Venant-de-Paquette	30
ANNEXE 12 – Waterville	31

1. MANDAT

Un contrat de 300 heures a été alloué à chacune des enviro-conseillères : Marjolie Côté et Marie-Ève Sasseville. Les éléments de leur mandat sont résumés dans le tableau suivant.

Tâches	Statut
1. Inspections des bacs, principalement ceux contenant les déchets, sur tout le territoire de la MRC	1104 bacs à déchets inspectés, 594 bacs à compost, 160 bacs à recyclage, pour un total de 1858 bacs inspectés.
2. Inspections des bacs et sensibilisation dans les campings	Camping du Lac Lyster inspecté pour vérification du recyclage et recommandations.
3. Activités d'animations et de sensibilisation dans les camps de jour de la MRC	200 jeunes sensibilisés dans 8 camps de jour : Coaticook, Compton, Dixville, St-Herménégilde, St-Malo, Ste-Edwidge, Waterville, East Hereford. Au total, 15 ateliers ont été donnés.
4. Rédaction d'articles pour le <i>Crieur public</i>	6 articles ont été rédigés.
5. Accompagnement et participation aux événements à travers la MRC dans un but de « Zéro Déchet »	Aucune participation aux événements, car manque de disponibilité. Suivi effectué avec l'organisation de l'Expo Vallée de la Coaticook pour futur partenariat.
6. Plastique agricole	Visites à domicile de 4 adresses problématiques identifiées préalablement par le répartiteur de la collecte.
7. Sondage sur l'impact de l'inspection des bacs	Compilation des réponses des 101 répondants.
8. Écocentres occasionnels	Participation à 5 écocentres du printemps 2018. Écocentres d'automne 2018 à venir.
9. Échantillonnage d'eau	5 échantillonnages d'eau ont été effectués.
10. Nouveaux arrivants	Visites à domicile de 6 adresses afin d'informer les citoyens sur les bonnes pratiques de gestion des matières résiduelles et les ressources fournies par leur municipalité.

2. INSPECTIONS DES BACS DE MATIÈRES RÉSIDUELLES

L'un des mandats principaux consistait en l'inspection des différents bacs de matières résiduelles, soit ceux à compost, à recyclage et à déchets, à travers tout le territoire de la MRC de Coaticook. Une emphase a été mise sur les contenants à déchets.

2.1 BACS À COMPOST

Le tableau 2.1.1 ci-dessous illustre la répartition des *Bravo!* distribués sur les bacs de compost. Ce tableau indique également le nombre total d'adresses visitées par municipalité.

Deux méthodes ont été utilisées pour féliciter les citoyens. Ceux disposant d'un bac rempli exclusivement de résidus de jardin obtenaient un rappel avec une mention *Bravo!* écrite à la main et une note leur disant que le contenu de leur bac pouvait être maximisé. Plus tard, nous avons créé un *Bravo!* spécial expliquant que le contenu de leur bac était bien, mais que d'autres matières pouvaient y être déposées. Les bacs contenant diverses matières compostables recevaient une vraie mention *Bravo!* apposée avec le rappel. Ainsi, seuls les bacs présentant des erreurs majeures dans leur contenu obtenaient un rappel sans mention *Bravo!*.

Un rappel a été apposé sur tous les bacs inspectés, même les bacs parfaits, vu l'information pertinente fournie par ce document. Seulement 35% des bacs inspectés n'ont pas reçu de mention *Bravo!*.

Aussi, le pourcentage approximatif de remplissage a été noté pour chacun des bacs inspectés. Le tableau 2.1.2 illustre le pourcentage moyen de remplissage par type d'habitation par municipalité. Les bacs les plus remplis sont ceux des commerces.

Tableau 2.1.1- Nombre et pourcentage de *Bravo!* distribués sur les bacs à compost en fonction du nombre d'adresses.

Municipalités	Nombre d'adresses	<i>Bravo!</i>	% <i>Bravo!</i>
Coaticook	221	178	81 %
Compton	87	39	45 %
East Hereford	21	16	76 %
Martinville	46	11	24 %
Stanstead-Est	22	13	59 %
St-Herménégilde	51	37	73 %
St-Venant	15	11	73 %
Waterville	107	66	62 %
Total général	570	371	65 %

Tableau 2.1.2- Pourcentage moyen de remplissage et nombre d'adresses visitées par type d'habitation.

	Types d'habitation										Niveau moyen	Fréquence collecte
	Commerce		Ferme		Multilogements		Rural		Urbain			
Municipalités	Nb adresses	%	Nb adresses	%	Nb adresses	%	Nb adresses	%	Nb adresses	%		
Coaticook	2	58 %			17	41 %			202	40 %	40 %	1 semaine
Compton	6	67 %			17	29 %			64	58 %	53 %	2 semaines
East Hereford	2	18 %	1	10 %			18	38 %			35 %	1 semaine
Martinville	2	33 %			6	26 %	3	53 %	35	35 %	35 %	1 semaine
Stanstead-Est							22	45 %			45 %	3 semaines
St-Herménégilde	2	20 %					28	54 %	21	28 %	42 %	1 semaine
St-Venant	1	95 %	1	15 %			13	39 %			41 %	1 semaine
Waterville	1	90 %			6	24 %			100	34 %	34 %	1 semaine
Total général	16	53 %	2	13 %	46	32 %	84	46 %	422	40 %	41 %	

2.1.1 CONSTATS GÉNÉRAUX DU COMPOST

- En terme général, le bac brun est bien exploité et contient plusieurs matières organiques. Cependant, son utilisation est encore trop faible puisque beaucoup de résidus de nourriture et de papiers souillés se retrouvent dans les déchets;
 - Seulement 35 % des bacs inspectés comportaient des erreurs majeures et n'ont pas reçu de mention Bravo.
 - Les jeunes familles semblent être les résidents ayant le plus de difficulté à faire le tri des résidus de cuisines. Le manque de temps est la raison évoquée par ces derniers;
 - Les villégiateurs en bordure de lacs présentent aussi un problème quant à la gestion du compost. **Le bac brun est parfois utilisé comme un bac à déchets;**
 - Les multilogements sous-utilisent le compost;
- Les principaux contaminants du compost sont les matières plastiques (sac plastique, emballage/contenant de nourriture et styromousse);
- Dans certains cas majeur, le compost contenait des sacs de déchets domestiques;
- Les odeurs et la présence prédominante de vers blancs dans le compost sont les principaux arguments des citoyens qui ne font pas de compost.
- Selon le sondage, 45% ne connaissent pas les astuces pour remédier aux problèmes possibles du bac brun.

2.2. BACS À RECYCLAGE

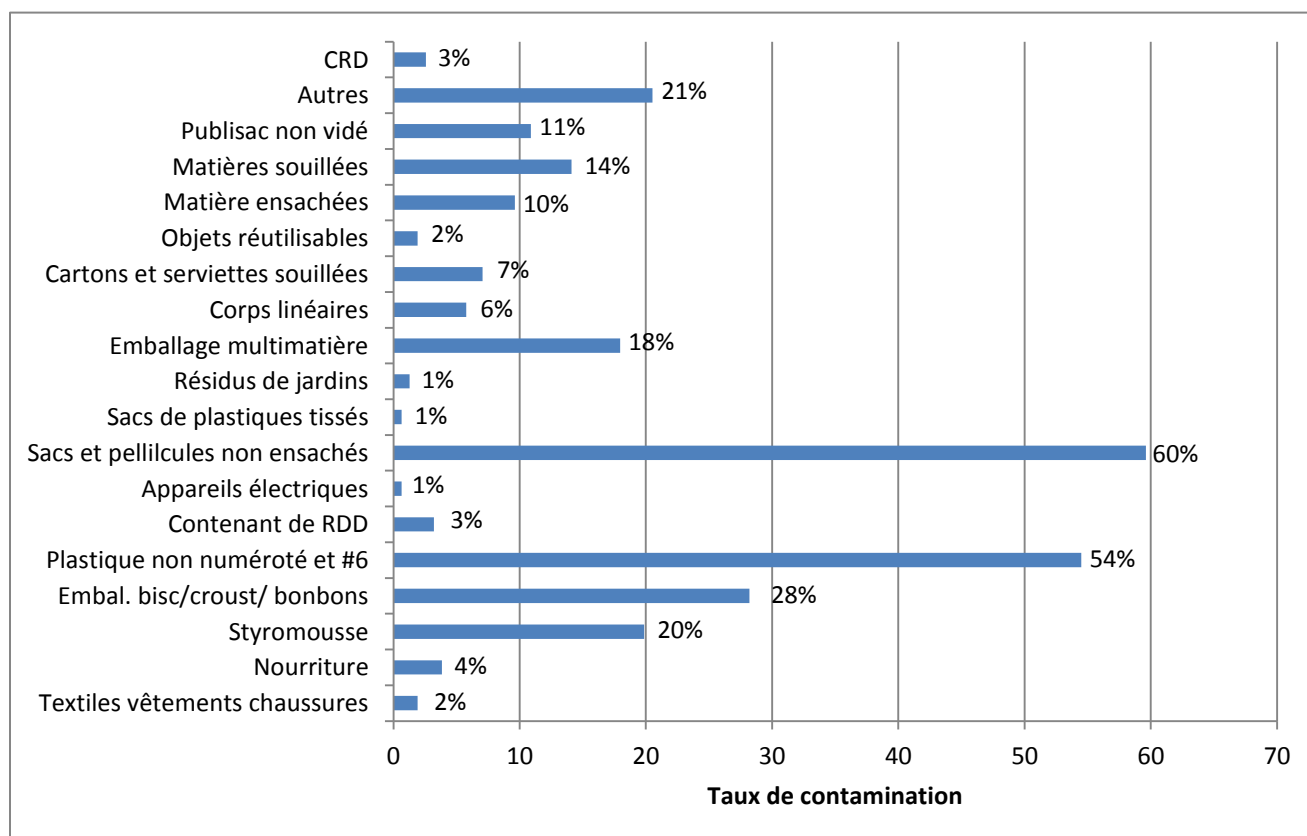
Le tableau 2.2.1 ci-dessous illustre la répartition des *Bravo!* distribués sur les bacs de recyclage. Ce tableau indique également le nombre total d'adresses visitées par municipalité. Il est à noter que chaque bac bleu inspecté a reçu un rappel, vu l'information pertinente fournie par ce document.

Tableau 2.2.1- Nombre et pourcentage de *Bravo!* distribués sur les bacs à recyclage en fonction du nombre d'adresses.

Municipalités	Nombre d'adresses	Bravos	% Bravos
Coaticook	75	19	25 %
Compton	45	8	18 %
St-Malo	36	16	44 %
Total général	156	43	28 %

La figure 2.2.1 ci-dessous illustre le pourcentage et la composition des erreurs observées durant les inspections des bacs bleus pour les municipalités ciblées. Quelque 82 % des adresses visitées avaient des erreurs dans leur bac.

Figure 2.2.1- Taux de contamination des bacs de recyclage



2.2.1 CONSTATS GÉNÉRAUX DU RECYCLAGE

- Les plastiques non numérotés ou de type « 6 » ainsi que la styromousse sont encore majoritairement déposés dans le bac de recyclage.
- Les sacs/pellicules plastiques non ensachés et les emballages divers (croustille, bonbons, popsicle, barre tendre, etc.) font également partie des problématiques récurrentes.

Image 2.2.2.1 et 2.2.2.2- Photo d'un sac rempli de contaminant provenant de l'inspection des bacs à recyclage



2.3 BACS À DÉCHETS

Le tableau 2.3.1 ci-dessous illustre la répartition des *Bravo!* distribués sur les bacs de déchets. Ce tableau indique également le nombre total d'adresses visitées par municipalité. Le tableau 2.3.2 illustre la moyenne du pourcentage de remplissage des bacs inspectés par type d'habitation. Le pourcentage estimé est basé sur le remplissage d'un bac de 360L. La fréquence des collectes des déchets pour chaque municipalité est également indiquée.

Tableau 2.3.1- Nombre et pourcentage de *Bravo!* distribués sur les bacs à déchets en fonction du nombre d'adresses visitées.

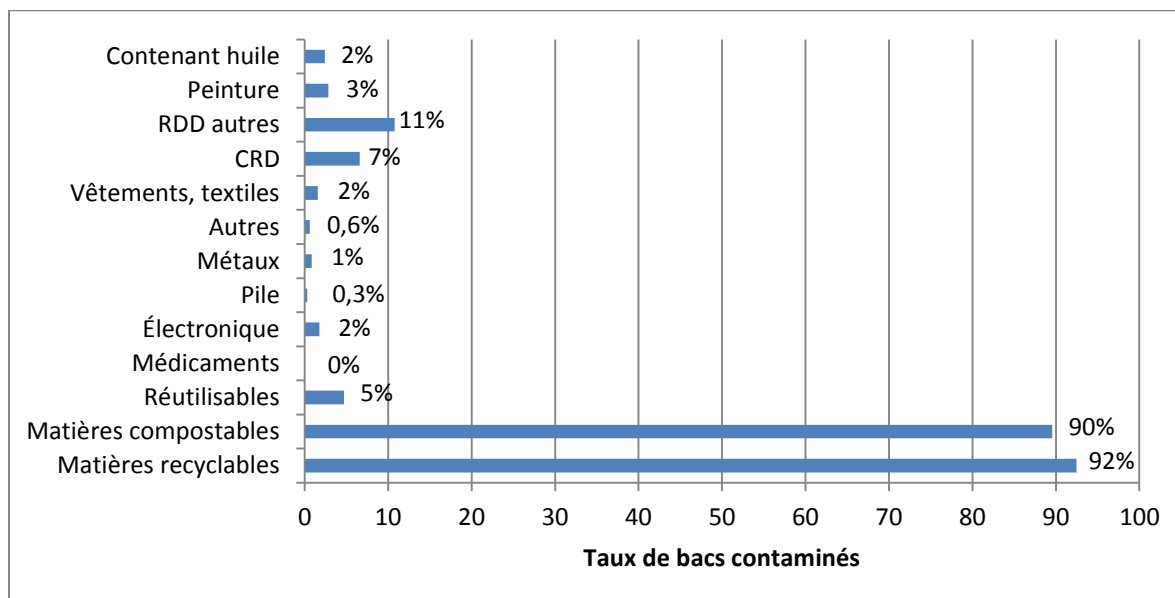
Municipalités	Nombres d'adresses	Bravos	% Bravos
Barnston-Ouest	53	5	9 %
Coaticook	200	27	14 %
Compton	274	21	8 %
Dixville	93	9	10 %
Martinville	60	3	5 %
Stanstead-Est	30	4	13 %
Ste-Edwidge	71	12	17 %
St-Herménégilde	59	13	22 %
St-Malo	37	3	8 %
Waterville	80	9	11 %
Total général	957	106	11 %

Tableau 2.3.2- Pourcentage moyen de remplissage (360L) et nombre d'adresses visitées par type d'habitation

Municipalités	Types d'habitation										Niveau moyen	Fréquence collecte
	Commerce		Ferme		Multilogements		Rural		Urbain			
	Nb adresses	%	Nb adresses	%	Nb adresses	%	Nb adresses	%	Nb adresses	%		
Barnston-Ouest	1	70 %	4	98 %			48	97 %			97 %	4 semaines
Coaticook	2	78 %			40	54 %			158	61 %	60 %	2 semaines
Compton	4	88 %	3	100%	34	74 %	25	69 %	208	68 %	69 %	3 semaines
Dixville	9	86 %	5	81 %	1	90 %	27	70 %	51	59 %	67 %	3 semaines
Martinville	5	40 %			6	76 %	5	75 %	44	75 %	72 %	4 semaines
Stanstead-Est			3	70 %			27	80 %			79 %	3 semaines
Ste-Edwidge	3	93 %	7	78 %	3	63 %	26	67 %	32	68 %	69 %	2 semaines
St-Herménégilde	3	48 %			2	70 %	22	65 %	32	72 %	68 %	3 semaines
St-Malo	3	103%					7	78 %	27	77 %	79 %	4 semaines
Waterville					21	58 %			59	49 %	52 %	2 semaines
Total général	30	76 %	22	84 %	107	63 %	187	78%	611	65 %	68 %	

La figure 2.3.1 représente le contenu des bacs à déchets inspectés sur le territoire de la MRC de Coaticook. De ce fait, 90 % des adresses possédaient des matières compostables dans leurs déchets et 92 % des matières recyclables.

Figure 2.3.1- Taux de contamination des bacs à déchets



Les tableaux 2.3.3 et 2.3.4 ci-dessous illustrent le pourcentage et la composition des erreurs observées durant les inspections des bacs à déchets pour l'ensemble de la MRC de Coaticook. La figure 2.3.2 révèle le pourcentage des diverses matières recyclables ayant été mises aux déchets. La figure 2.3.3 révèle le pourcentage des diverses matières compostables ayant été mises aux déchets

Tableau 2.3.3- Pourcentage d'adresses ayant diverses matières recyclables dans leur bac à déchets

Municipalités	Nombre d'adresses	Papier	Carton	Sacs plastiques	Plastique rigide	Verre	Métal	Matières recyclables
Barnston-Ouest	53	19 %	43 %	64 %	74 %	11 %	51 %	100 %
Coaticook	200	31 %	61 %	62 %	45 %	5 %	38 %	91 %
Compton	274	25 %	59 %	58 %	63 %	6 %	46 %	93 %
Dixville	93	19 %	47 %	48 %	57 %	5 %	43 %	88 %
Martinville	60	42 %	52 %	53 %	47 %	7 %	33 %	98 %
Stanstead-Est	30	7 %	43 %	50 %	53 %	3 %	47 %	87 %
Ste-Edwidge	71	17 %	61 %	44 %	65 %	3 %	27 %	93 %
St-Herménégilde	59	32 %	58 %	56 %	47 %	14 %	41 %	88 %
St-Malo	37	19 %	54 %	70 %	62 %	8 %	51 %	92 %
Waterville	80	35 %	70 %	79 %	48 %	8 %	39 %	98 %
Total général	957	26 %	57 %	59 %	56 %	6 %	41 %	92 %

Figure 2.3.2- Pourcentage des bacs à déchets contenant diverses matières recyclables

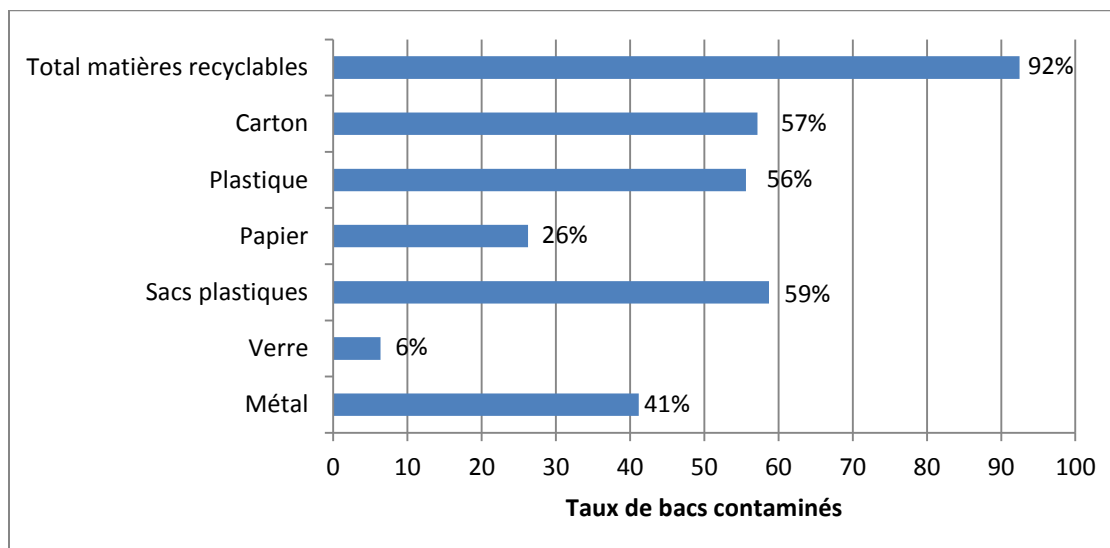
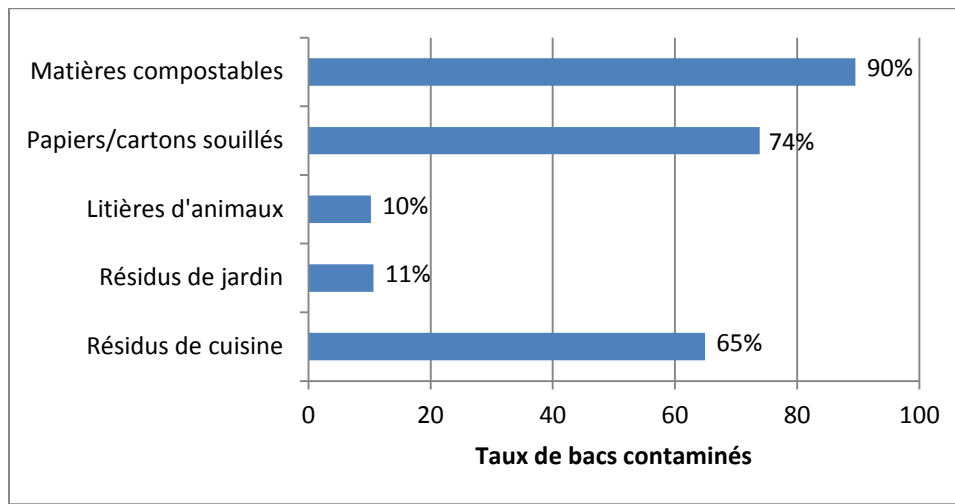


Tableau 2.3.4- Pourcentage d'adresses ayant les différentes matières compostables dans leurs bacs à déchets

Municipalités	Nombre d'adresses	Résidus de nourriture	Résidus de jardin	Papiers/cartons souillés	Litières d'animaux	Matières compostables
Barnston-Ouest	53	81 %	11 %	89 %	13 %	96 %
Coaticook	200	55 %	6 %	76 %	12 %	91 %
Compton	274	81 %	13 %	78 %	13 %	94 %
Dixville	93	70 %	11 %	67 %	5 %	86 %
Martinville	60	57 %	17 %	83 %	5 %	92 %
Stanstead-Est	30	63 %	10 %	80 %	20 %	83 %
Ste-Edwidge	71	66 %	11 %	49 %	11 %	83 %
St-Herménégilde	59	51 %	7 %	85 %	5 %	90 %
St-Malo	37	62 %	14 %	68 %	5 %	86 %
Waterville	80	36 %	11 %	60 %	8 %	80 %
Total général	957	65 %	11 %	74 %	10 %	90 %

Figure 2.3.3- Pourcentage de bacs à déchets contenant diverses matières compostables



2.3.1 CONSTATS GÉNÉRAUX DES DÉCHETS

- À travers la MRC, il y a plusieurs cas de quantité excessive de déchets, surtout dans les nouveaux développements et les multilogements;
- Plusieurs résidents surutilisent le bac à déchets. Plusieurs matières recyclables ou organiques se retrouvent dans les poubelles;
- Malgré les 25 années d'implantations du recyclage, plusieurs matières recyclables, comme le plastique, le papier et le carton, sont présentes dans les déchets;
- Une grande quantité de matières organiques (restes de table) ainsi que les papiers/cartons souillés se retrouvent dans les déchets;
- Des produits dangereux se retrouvent régulièrement dans les déchets (aérosols, peintures, contenants d'huile).

3. ÉCHANTILLONNAGE D'EAU

Les enviro-conseillères ont procédé à cinq (5) journées d'échantillonnage du 10 juillet au 7 août. Elles ont ainsi échantillonné les lacs Lindsay et Wallace, les tributaires de la rivière Coaticook, ainsi que les rivières Coaticook, Moe, aux Saumons et Massawapi. Tout ceci fut réalisé en partenariat avec Marie-Claude Bernard et Jean-Bernard Audet.

4. SONDAGE

Les enviro-conseillères ont effectué un sondage sur internet afin d'évaluer l'impact de l'inspection des bacs dans la MRC de Coaticook. Le tableau 4.1 représente la compilation des réponses provenant des 101 répondants.

Tableau 4.1- Comptabilisation des données du sondage effectué sur internet

Question	OUI	NON	Plus ou moins	N/A
Compostez-vous?	88.3	7.5%	4.2 % Un peu ou été seulement	
Connaissez-vous les astuces pour éviter les odeurs lors du compostage?	55.5%	44.5%		
Avez-vous déjà reçu un rappel sur un de vos bacs?	41.6%	56.4%		2%
Avez-vous déjà reçu un Bravo! Sur un de vos bacs?	62.4%	33.6%		4%
Est-ce que les rappels remis ont permis une meilleure gestion de vos matières résiduelles?	43.7%	32.4%	2.8% Plus ou moins	21%
Est-ce que l'information donnée lors de l'inspection était pertinente?	59.7%	15.3%	5.6% Plus ou moins	19.4%
Selon vous, est-ce que cette pratique est un bon moyen de sensibilisation à la gestion des matières résiduelles?	73.3%	26.7%		

5. ÉCOCENTRES OCCASIONNELS

Les enviro-conseillères ont pris part, au printemps, à cinq écocentres occasionnels dans différentes municipalités de la MRC de Coaticook. Ces dernières ont assisté l'équipe de la MRC dans le tri des matériaux apportés par les citoyens et ont surtout donné un précieux coup de main aux citoyens participants pour le déchargement des matières. Elles seront de la partie pour les six écocentres occasionnels d'automne.

6. AUTRES ACTIVITÉS DE SENSIBILISATION

6.1 PARTICIPATION AUX ÉVÈNEMENTS

Les enviro-conseillères n'ont pas participé aux événements habituellement ciblés. Les contretemps et le manque de disponibilité sont en cause. Cependant, un suivi a été réalisé auprès de l'organisation de l'Expo Vallée de la Coaticook. Des recommandations leur seront faites cet hiver en vue d'une édition 2019 plus écologique. Les contenants compostables sont au cœur du changement à apporter auprès des restaurateurs impliqués.

6.2 CAMPS DE JOUR

Une formation de 15 minutes a été présentée aux animateurs et coordonnateurs des différents camps de la MRC de Coaticook le samedi 9 juin. L'information transmise concernait l'importance d'utiliser les trois bacs (brun, bleu, noir) de manière optimale. Un court aide-mémoire, présentant des images des rejets les plus communs ainsi que le bac dans lesquels ces derniers doivent être déposés, a été fourni à un représentant par camp. De plus, des idées afin d'encourager les jeunes à utiliser le plus de matériel réutilisable (bouteille d'eau, plat pour repas/collations, etc.) ont été fournies. L'un des concepts proposés était l'organisation d'un dîner thématique écologique. Chaque enfant voyait son lunch être inspecté et la boîte à lunch la plus écologique remportait le prix! L'idée fut lancée, aucun retour si cette dernière a été testée dans l'un des camps.

Les enviro-conseillères ont également visité huit camps de jour de la MRC de Coaticook, soit ceux de Coaticook, Dixville, Ste-Edwidge, East Hereford, Waterville, St-

Herménégilde et Compton. Au total, environ 200 jeunes ont été sensibilisés à l'aide d'activités pédagogiques et interactives. Un jeu-questionnaire leur permettait de réviser le contenu des trois différents bacs. Une course à relais mettait ensuite leurs connaissances en pratique. Chaque enfant recevait un objet qu'il devait aller porter dans le bac approprié après avoir franchi les obstacles de la course. Les visites ont permis certains constats et recommandations :

Constats :

- Les coordonnateurs et animateurs qui sont consciencieux de l'environnement sensibilisent davantage les jeunes au cours de l'été;
- La participation des animateurs lors des activités encourage le groupe et augmente le taux de participation;
- Les enfants sont bien informés, mais manquent de pratique quand vient le temps de déposer l'objet au bon endroit;

Recommandations :

- Une formation plus détaillée et rigoureuse devrait être présentée aux coordonnateurs et animateurs pour que ces derniers soient informés avant le début des camps. Ainsi, ces derniers pourront retransmettre leurs connaissances aux jeunes tout au long de l'été;
- Faire une promotion des bacs à trois voix dans les camps avec des indications claires aux enfants. Ces derniers doivent savoir quel bac doit contenir quelle matière;
- Faire la surveillance du tri des matières, aider les jeunes après la collation ou le dîner pour qu'ils adoptent de bonnes habitudes de tri.
- Fabriquer des affiches pour chacun des bacs et coller les objets qui vont dans chacun d'eux sur ces affiches.

6.3 CAMPINGS

Camping du Lac Lyster

Le camping du lac Lyster a été inspecté à la suite d'une plainte provenant d'un des citoyens du camping. La plainte faisait mention d'une mauvaise gestion des matières recyclables par le propriétaire du camping. Lors de leur visite, les enviro-conseillères ont conclu en une plainte non fondée puisqu'en effet, 10 à 15 bacs de recyclage sont installés sur le site. De plus, la compagnie privée S.D. Taylor possède le contrat pour ramasser les bacs bleus. Tout de même, quelques recommandations ont été faites au propriétaire du camping afin d'améliorer la GMR de son entreprise :

- Aménager de petits bacs de recyclage dans le secteur de camping rustique ou mettre des contenants en métal, comme ceux des poubelles. Identifier clairement ces contenants comme étant du "Recyclage" et y mettre un grand sac transparent qui pourrait être transvidé dans les grands bacs à recyclage bleu lors de la collecte;
- Installer plus de bacs bleus près de l'accueil;
- Identifier les deux conteneurs afin que les résidents du camping sachent que ce sont bien des conteneurs de poubelle.

6.4 NOUVEAUX ARRIVANTS

Les enviro-conseillères ont créé une brochure informative pour les nouveaux arrivants. Cette dernière contient des informations sur les bacs, les ressources disponibles dans la MRC et sur les bonnes pratiques du compost et du recyclage. Suite à une invitation lancée à toutes les municipalités, six visites à domicile ont été faites afin d'informer et de discuter avec les nouveaux citoyens concernant leur gestion des matières résiduelles et les ressources fournies par leur municipalité. Le tableau 6.4.1 présente les résultats de l'appel à tous faits par courriel le 17 juillet 2018.

Tableau 6.4.1- Résultats du courriel

Municipalités	Résultats
Compton	Brochure fournie à leur comité d'accueil
Dixville	Adresses fournies et deux visites effectuées
East Hereford	Adresses fournies et quatre visites effectuées
St-Herménégilde	Redirigé vers J P Cadrin
St-Malo	Déjà un service d'information offert
Barnston-Ouest, Coaticook, Martinville, Stanstead-Est, Ste-Edwidge, St-Venant-de-Paquette, Waterville	Aucune réponse

6.5 OUTILS POUR LES ÉCOLES

Les enviro-conseillères ont constaté, lors de l'inspection des bacs, une très grande quantité de matériaux scolaires réutilisables déposés dans les bacs de recyclage et de déchets. Ceci coïncidant avec la fin des classes, elles ont créé une brochure afin de venir en aide aux enfants et aux parents dans le tri de ces matériaux. Cette brochure sensibilise les élèves et les parents à réutiliser ou à donner le matériel scolaire encore en bon état.

6.6 EXPÉRIMENTATION DES PROBLÈMES DANS LE COMPOST

Les enviro-conseillères ont mis en pratique l'utilisation des bacs de compost. Ces dernières ont disposé des restes de tables avec de la viande et des papiers souillés dans deux bacs bruns. Un bac contenait des restes ensachés dans des bacs compostables et l'autre des restes libres. L'expérimentation visait à découvrir :

Interrogations	Constats
En combien de temps les vers blancs apparaissent dans les restes de viande?	Les vers apparaissent en moins de 48h.
Les sacs compostables peuvent-ils limiter la présence de vers et odeurs?	Oui, mais les sacs n'empêchent pas totalement la formation de vers blancs.
Asperger les vers de sel et/ou vinaigre est une technique efficace pour les enrayer?	Le sel et le vinaigre de table ne semblent pas éliminer les vers de manière expéditive. Les vers persistent même après plusieurs tentatives.
Les trucs connus pour limiter les odeurs fonctionnent-ils?	Oui, recouvrir les matières organiques malodorantes avec des papiers circulaires et du bicarbonate de soude limite l'odeur du bac.
L'eau de javel élimine-t-elle les vers? Est-ce nuisible pour le compost ensuite?	M.Dominic Arseneault, propriétaire de l'IGA Coaticook, affirme que l'eau de javel enrayer les vers blancs. Selon Francis Lussier, de la RIGDSC, ce produit n'entraîne pas de problème dans le compost.
<p>CONSTATS GÉNÉRAUX : Vaut mieux prévenir que guérir. Une fois installés dans le bac brun, les mauvaises odeurs et les vers blancs sont coriaces. Ainsi, il est recommandé d'emballer les restes de viandes dans des papiers circulaires avant de les déposer dans le bac. D'autre part, congeler les restes de tables jusqu'au jour de la collecte demeure la meilleure astuce pour éviter les vers et odeurs.</p>	

7. CONSTATS PRINCIPAUX

- La collecte mensuelle des déchets est un bon moyen de changer les habitudes des citoyens et d'intégrer le compost. Certains résidents récalcitrants critiquent cette fréquence de collecte, mais les effets sont significatifs;
- Plusieurs citoyens oublient de retirer l'emballage lorsqu'ils déposent leur nourriture avant d'en disposer dans le compost (ex. viande encore dans la styromousse, concombre encore dans la pellicule plastique, nourriture dans un sac ziploc);
- La gestion des matières résiduelles par les locataires des multilogements et des nouvelles familles est problématique dans toutes les municipalités de la MRC;
- Les plastiques non numérotés ou de type « 6 » et la styromousse sont encore majoritairement déposés dans le bac à recyclage;
- La matière organique de cuisine et les papiers souillés sont majoritairement mis dans le bac à déchet;
- L'odeur et la présence de vers blancs sont les principaux arguments des gens qui ne font pas de compost;
- Voir aussi les autres constats dans les sections précédentes.

8. RECOMMANDATIONS

8.1 RECOMMANDATIONS À LA MRC ET AUX MUNICIPALITÉS

- Adopter le règlement sur la gestion des matières résiduelles en plus d'uniformiser les bacs à déchets;
- Favoriser l'utilisation des tribacs lors des événements;
- Favoriser la vaisselle compostable lors de la tenue d'évènements;
- Encourager les restaurants à intégrer le compost;
- Établir une entente avec la Ressourcerie pour l'ensemble des municipalités;
- Simplifier et distribuer davantage d'information sur les matières acceptées dans les trois bacs (recyclage, compost et déchets);
- Modernisation et actualisation des sites web de la MRC et des municipalités, surtout l'onglet matière résiduelle/collecte/environnement;

- Calendrier de collecte;
- Prix des bacs, entretien des bacs et nombre de bacs permis;
- Services offerts;
- Matières acceptées/matières refusées;
- Date des collectes spéciales et des écocentres occasionnels;
- Lieux de dépôts des encombrants, des réutilisables et des produits dangereux.

8.2 RECOMMANDATIONS AUX ENVIRO-CONSEILLERS

- Contacter les municipalités dès le début du mandat concernant les nouveaux arrivants et les moyens de les rencontrer;
- Créer et faire la promotion d'un sondage dès le début du mandat pour en savoir davantage sur l'opinion des citoyens;
- Faire des visites dans les écoles, avant la fin de l'année scolaire, afin de sensibiliser les jeunes au tri de leurs matériaux scolaires et fournir la brochure informative créée par les enviro-conseillères en 2018;
- Former les coordonnateurs et animateurs rigoureusement avant le début des camps de jour;
- Entrer en contact avec les propriétaires des multilogements pour leur expliquer le besoin de fournir les bonnes quantités des trois bacs (compost, recyclage et déchet) et de l'information sur le tri à leurs locataires. Également, leur suggérer de fournir des bacs de cuisine pour le compost à tous les nouveaux locataires.

ANNEXE 1 – Barnston-Ouest

Constats :

- Plusieurs citoyens disposent leurs sacs de déchets directement au bord du chemin et d'autres utilisent de petits bacs débordant sur tous les côtés;
- De nombreux bacs n'ont pas de roulettes et ont un couvercle difficile à retirer, compliquant sans doute le travail des éboueurs;
- Présence accrue de matières recyclables et de matières organiques dans les bacs à déchets;
- Très peu de bacs exemplaires, 5 mentions *Bravo* remises sur 53 adresses visitées.

Recommandations :

- Adopter un règlement sur la gestion des matières résiduelles afin de régler la disposition des déchets en bordure de route et le format des bacs afin de faciliter les collectes;
- Amélioration du site web de la municipalité;
 - Aucune indication quant à la vente des bacs bleus et bruns (prix, nombre de bacs permis, entretien, etc.) et la présence d'écocentres occasionnels.
 - De plus, le lien suivant :
http://www.barnstonouest.ca/fr/vie_municipale/documents/liste_materieres.pdf
redirige l'utilisateur vers un ancien document de la MRC de Coaticook. Les informations se retrouvant sur cette page sont vieilles et parfois erronées.
- Promotion sur le site internet ou à l'aide de dépliants des écocentres occasionnels organisés par la MRC de Coaticook, en rappelant qu'il s'agit d'un service gratuit et les différentes matières acceptées et refusées.
Détails au : <https://www.mrcdecoaticook.qc.ca/services/matieres-residuelles-ecocentres.php#calendrier/>

ANNEXE 2 – Coaticook

Constats :

- Mention spéciale aux citoyens de la rue Bonin, leur bac à déchets et compost était d'une qualité époustouflante;
- Des matières compostables, telles que les résidus de cuisine et les papiers/cartons souillés, en grande quantité dans les déchets (19 bacs sur 200 inspectés n'en contenaient pas) ;
- Des matières recyclables, telles que les contenants de plastiques et les sacs/pellicules, en grande quantité dans les déchets (19 bacs sur 200 inspectés n'en contenaient pas);
- Les contaminants les plus communs du recyclage sont le plastique numéroté 6 ou non-numéroté, la styromousse, les sacs et pellicules non ensachés;
- Certains bacs contenaient des matières recyclables ensachées dans des sacs à déchets;
- Compost de bonne qualité, 178 mentions *Bravo* sur 221 adresses visitées. Plusieurs bacs contenaient des résidus de nourriture, des sacs compostables et des papiers souillés. Habituellement, les bacs bruns contiennent seulement des résidus de jardin;
- Principal problème rencontré dans le compost: sacs plastiques non compostables.

Recommandations :

- Réduire la fréquence de collecte des déchets à une fois aux 4 semaines;
- Réaliser une campagne d'information sur les sacs compostables;
- Réglementer le type de bac à déchets afin de contrôler la quantité de déchets, ceci permet aussi un meilleur esthétisme tout en permettant aux enviro-conseillers d'accéder au contenu des déchets;
- Améliorer le site web de la ville, afin d'informer sur les écocentres occasionnels organisés par la MRC de Coaticook, la vente des bacs noirs, bleus et bruns (prix, nombre de bacs permis, entretien, etc.) et les matières ambiguës, acceptées ou refusées dans les différents bacs.

ANNEXE 3 – Compton

Constats :

- Problèmes au niveau des jeunes familles, aucun tri, la poubelle est le seul bac utilisé;
- Secteur du Hameau, de la rue Massé et rue Beaudoin encore problématique, aucun changement observé entre les inspections de l'été 2017 et 2018;
- Problématique récurrente présente : matières organiques retrouvées dans les déchets, 17 bacs sur 274 n'en contenaient pas;
- Compost de qualité moyenne, 39 mentions *Bravo* sur 87 adresses visitées. Les principaux contaminants sont les sacs et matières plastiques. Certains bacs contenaient un sac plastique tandis que d'autres contenaient plusieurs sacs et contenants de plastiques. La styromousse fait également partie des contaminants.
- La majorité des bacs bruns sont remplis de résidus de jardin. Certains citoyens exemplaires utilisent leur compost au maximum en y déposant toutes les matières organiques qu'ils produisent.

Recommandations :

- Adopter un règlement sur la GMR afin de réglementer le format ainsi que le nombre de bacs et afin de prévenir la modification des bacs. Ce règlement permet aussi d'exiger le triage des résidus domestiques de manière adéquate;
- Réaliser une campagne d'information concernant les matières acceptées dans le compost et le recyclage, afin de diminuer la quantité de contaminants dans ces bacs;
- Améliorer le site web, car il n'y a aucune indication quant à la vente des bacs noirs, bleus et bruns (prix, nombre de bacs permis, entretien, etc.) et les écocentres occasionnels organisés par la MRC de Coaticook. De plus, il y a une incohérence avec l'heure limite pour déposer les bacs le matin de la collecte. Sur le site internet, les citoyens sont invités à disposer leur bac avant 6 h le matin. Sur les calendriers, l'heure indiquée est 4 h 30 du matin.

ANNEXE 4 – Dixville

Constats :

- Quantité inhabituelle de RDD (aérosols, peinture et contenants d'huile) dans les bacs noirs, surtout en milieu rural. 24 bacs sur 93 (25%) inspectés en contenaient, souvent 2 à 5 contenants de résidus dangereux domestiques (RDD), parfois plus;
- Aucune mention *Bravo* sur les bacs à déchets attribuée aux habitations en milieu rural;
- Les bacs à compost sont sous exploités puisque plusieurs matières compostables se retrouvent dans les déchets, 80 bacs sur 93 adresses visitées en contenaient;
- Les bacs à déchets en milieu urbain étaient de meilleure qualité.

Recommandations :

- Distribuer davantage d'information sur les RDD : l'importance d'en disposer aux bons endroits, sur leur point de dépôts et sur la collecte spéciale se déroulant au printemps aux Ateliers municipaux de Coaticook;
- Promouvoir le compost, ses avantages et les astuces pour enrayer les problèmes de vers/odeurs si le besoin est;
- Revoir la politique de prix pour les bacs bleus. Ces derniers devraient être moins dispendieux que les bacs noirs afin de favoriser le recyclage;
- Faire une promotion sur le site internet ou à l'aide de dépliants des écocentres occasionnels organisés par la MRC de Coaticook, en rappelant qu'il s'agit d'un service gratuit et les matières acceptées/refusées.

Détails au : <https://www.mrcdecoaticook.qc.ca/services/matieres-residuelles-ecocentres.php#calendrier/>

ANNEXE 5 – East Hereford

Constats :

- Près de 24% des bacs de compost étaient contaminés par des matières plastiques;
- Une quantité surprenante de vers blancs se retrouvait dans les bacs bruns.

*Seuls les bacs à compost ont été inspectés dans cette municipalité. La collecte mensuelle des déchets et l'échantillonnage des cours d'eau ont coïncidé tout au long de l'été, expliquant l'inspection limitée.

Recommandations :

- Réaliser une campagne d'information sur les trucs et astuces à adopter afin d'éliminer les vers blancs/odeurs;
- Promouvoir, sur le site internet ou à l'aide de dépliants, les écocentres occasionnels organisés par la MRC de Coaticook, en rappelant qu'il s'agit d'un service gratuit et les différentes matières acceptées et refusées.

Détails au : <https://www.mrcdecoaticook.qc.ca/services/matieres-residuelles-ecocentres.php#calendrier/>

ANNEXE 6 – Martinville

Constats :

- La qualité des bacs à déchets était décevante, 3 mentions *Bravo* sur 60 adresses visitées (5%);
- Les bacs à déchets contenaient beaucoup de matières recyclables et compostables;
- À l'été 2017, le chemin *des Sables* s'était démarqué par la qualité des bacs. L'exploit ne s'est pas répété en 2018;
- La gestion des matières résiduelles des multilogements et des nouveaux développements de maisons est problématique;
- Le contenu des bacs de compost était de bonne qualité, mais les bacs sont peu exploités par les citoyens. En général, il y a plus de résidus de nourriture dans la poubelle que dans le compost;
- Les contaminants les plus retrouvés dans les bacs de compost sont les sacs plastiques;
- Les multilogements sous-exploitent les bacs à compost.

Recommandations :

- Faire une campagne d'information et de sensibilisation sur l'utilisation du compost;
- Créer un site web pour la municipalité contenant diverses informations quant à la gestion des matières résiduelles (ex. : matières ambiguës, acceptées ou refusées dans les différents bacs);
- Promouvoir, à l'aide de dépliants, les écocentres occasionnels organisés par la MRC de Coaticook, en rappelant qu'il s'agit d'un service gratuit et les différentes matières acceptées et refusées.

Détails au : <https://www.mrcdecoaticook.qc.ca/services/matieres-residuelles-ecocentres.php#calendrier/>

ANNEXE 7 – Stanstead-Est

Constats :

- Une quantité très élevée de matières compostables se retrouve dans les bacs à déchets, en particulier les résidus de cuisine et des papiers souillés;
- Les bacs noirs contenaient aussi une grande quantité de matières recyclables telle que du carton, du métal/aluminium, du plastique rigide et des sacs plastiques;
- Les déchets sont souvent retrouvés directement au sol, dans des petits bacs débordants ou en amoncellements de déchets encombrants en bordure de la route. Cette non-uniformité des bacs engendre de nombreux problèmes : vermine, manque d'esthétisme, tâche ardue pour les éboueurs;
- Le compost était généralement bien, malgré le fait que 27% des bacs contenaient des sacs et matières plastiques.
- Manque d'information au niveau des citoyens au sujet des RDD;
- Insatisfaction des citoyens sur le manque de ressources afin de disposer de manière responsable des objets réutilisables.

Recommandations :

- Fournir un bac à déchets par habitation, pour uniformiser la disposition des bacs à déchets en bordure de route;
- Adopter un règlement sur la GMR afin de réglementer le format ainsi que le nombre de bacs et afin de prévenir la modification des bacs. Ce règlement permet aussi d'exiger le triage des résidus domestiques de manière adéquate;
- Informer les citoyens sur ce que sont les RDD et comment en disposer;
- Informer les citoyens sur les différents services offerts dans la MRC de Coaticook, par exemple sur les écocentres et les écocentres occasionnels;
- Avoir une entente avec la Ressourcerie des Frontières afin de fournir aux citoyens la possibilité de disposer de manière responsable des objets réutilisables;
- Créer un site web pour les citoyens de la municipalité afin de présenter les diverses informations quant à la gestion des matières résiduelles.

ANNEXE 8 – Ste-Edwidge-de-Clifton

Constats :

- Présence de RDD dans les déchets, 14 bacs sur 71 (19.7%) adresses visitées;
- 3 bacs à déchets de très mauvaise qualité ayant mérité le collant « Ce comportement pourrait vous occasionner une amende »;
 - Bac #1 : 2 bacs de 360L, remplis exclusivement d'herbes, de nourriture et de matières recyclables.
 - Bac #2 : 1 bac de 360L débordant, rempli de matières organiques et recyclables. Autour du bac à déchets, un bac bleu inutilisé, des meubles, des matelas et autres encombrants directement en bordure de route. Comportement problématique constaté depuis 2 ans déjà, aucune amélioration suite au passage des enviro-conseillères lors de l'été 2017.
 - Bac #3 : 1 bac de 360L, rempli en exclusivité par des résidus de cuisine et des cannettes d'aluminium.
- Bac à déchets décevant, aucune amélioration dans le village depuis l'été 2017. 12 mentions *Bravo* sur 71 (17%) adresses visitées.

Recommandations :

- Distribuer davantage d'information sur les RDD, l'importance d'en disposer aux bons endroits, sur leur point de dépôts et sur la collecte spéciale se déroulant au printemps aux Ateliers municipaux de Coaticook;
- Réduire la fréquence de collecte des déchets à une fois aux 4 semaines, pour ainsi changer les mauvaises habitudes des citoyens ;
- Promouvoir le compost et ses avantages, surtout auprès des jeunes familles;
- Amélioration du site web, car il est difficile de trouver l'information quant à la vente des bacs noirs, bleus et bruns (prix, nombre de bacs permis, entretien, etc.) dans l'onglet *Gestion des matières résiduelles*.
- Promotion sur le site internet ou à l'aide de dépliants des écocentres occasionnels organisés par la MRC de Coaticook, en rappelant qu'il s'agit d'un service gratuit et les différentes matières acceptées et refusées.

Détails au : <https://www.mrcdecoaticook.qc.ca/services/matieres-residuelles-ecocentres.php#calendrier/>

ANNEXE 9 – St-Herménégilde

Constats :

- La qualité des bacs à déchets autour du Lac Lippé était bonne, 9 bacs (36%) ont mérité une mention *Bravo* sur les 25 adresses visitées;
- La qualité des bacs à déchets au village était décevante, 4 bacs (12%) ont reçu une mention *Bravo*;
- Le compost était de bonne qualité, peu de contaminants dans le village. 37 mentions *Bravo* sur 51 adresses visitées;
- Problématique majeure sur le chemin St-Denis au Lac Lippé. Plusieurs bacs bruns contenaient des sacs et contenants de plastiques et des sacs à déchets. Il s'agit probablement de villégiateurs qui ne sont pas familiers avec le bac brun. La réinspection complète autour du lac était beaucoup plus encourageante. Peu de bacs contaminés de matières plastiques (sacs, emballages, styromousse). De plus, la plupart des citoyens déposent plus de matières compostables dans les bacs bruns que seulement des résidus de jardin.
- Un citoyen s'est plaint lors de notre inspection. Ce dernier affirme que le recyclage est collecté par un camion à poubelle.

Recommandations :

- Faire un suivi auprès de l'entrepreneur S.D.Taylor pour s'assurer de la conformité des services offerts concernant la collecte et les camions utilisés;
- Adopter un règlement sur la GMR afin de réglementer le format, le nombre de bacs et de prévenir la modification des bacs. Ce règlement permet aussi d'exiger le triage des résidus domestiques de manière adéquate;
- Sensibiliser les résidents saisonniers quant à la gestion des trois différents bacs;
- Améliorer le site web, car il n'y a aucune indication quant à la vente des bacs noirs, bleus et bruns (prix, nombre de bacs permis, entretien, etc.). Ajouter un aide-mémoire concernant les matières acceptées/refusées dans le bac brun et bleu;
- Promouvoir, sur le site internet ou à l'aide de dépliants, les écocentres occasionnels organisés par la MRC de Coaticook, en rappelant qu'il s'agit d'un service gratuit et les différentes matières acceptées et refusées.

Détails au : <https://www.mrcdecoaticook.qc.ca/services/matieres-residuelles-ecocentres.php#calendrier/>

ANNEXE 10 – St-Malo

Constats :

- Quelques bacs de compost et de recyclage ont été trafiqués en bacs à déchets;
- Aucune mention *Bravo* sur les bacs à déchets attribuée aux habitants en milieu rural;
- Plusieurs citoyens critiquent la collecte mensuelle des déchets et le manifestent par une mauvaise gestion des matières résiduelles et une faible utilisation des bacs bleus et bruns;
- Beaucoup de différentes matières recyclables et compostables se retrouvent dans les bacs à déchets;
- Les bacs à recyclage présentaient des problématiques récurrentes soient des plastiques non numérotés ou numérotés 6 ainsi que des sacs/pellicules non ensachés.

Recommandations :

- Adopter un règlement sur la GMR afin de réglementer le format ainsi que le nombre de bacs de déchets et afin de prévenir la modification des bacs. Ce règlement permet aussi d'exiger le triage des résidus domestiques de manière adéquate;
- Sensibiliser les citoyens sur l'utilisation des bacs de compost et de recyclage afin de diminuer le pourcentage de remplissage des bacs à déchets chez certaines adresses problématiques et chez les citoyens récalcitrants au calendrier de vidange;
- Obtenir une entente avec la Ressourcerie pour la récupération des encombrants et objets réutilisables;
- Améliorer le site web de la municipalité, car il y a un manque d'informations au niveau du bac noir, de l'entretien et de la quantité de bacs permis;
- Promouvoir, sur le site internet ou à l'aide de dépliants, les écocentres occasionnels organisés par la MRC de Coaticook, en rappelant qu'il s'agit d'un service gratuit et les différentes matières acceptées et refusées.

Détails au : <https://www.mrcdecoaticook.qc.ca/services/matieres-residuelles-ecocentres.php#calendrier/>

ANNEXE 11 – St-Venant-de-Paquette

Constats :

- Quantité surprenante de vers blancs dans les bacs bruns.
- Très peu de bacs à compost étaient au chemin lors de notre visite en raison de la collecte la semaine précédente. Près de 27% des bacs bruns contenaient différents contaminants tels que des sacs et emballages plastiques, du papier d'aluminium et des sacs oxobiodégradables.

*Seuls les bacs à compost ont été inspectés dans cette municipalité. La collecte mensuelle des déchets et l'échantillonnage des cours d'eau ont coïncidé tout au long de l'été, expliquant l'inspection limitée.

Recommandations :

- Faire une campagne d'information sur les trucs et astuces à adopter afin d'éliminer les vers blancs;
- Informer les citoyens que le compost est réservé aux matières organiques, pas de contaminants tolérés;
- Amélioration du site web de la municipalité, car il n'y a pas de lien concernant les matières résiduelles, les matières ambiguës, acceptées et refusées dans les différents bacs. De plus, aucune indication quant à la vente des bacs noirs, bleus et bruns (prix, nombre de bacs permis, entretien, etc.);
- Promotion sur le site internet ou à l'aide de dépliants des écocentres occasionnels organisés par la MRC de Coaticook, en rappelant qu'il s'agit d'un service gratuit et les différentes matières acceptées et refusées.

Détails au : <https://www.mrcdecoaticook.qc.ca/services/matieres-residuelles-ecocentres.php#calendrier/>

ANNEXE 12 – Waterville

Constats :

- La problématique la plus commune est la grande quantité de matières recyclables, telles que des sacs plastiques, du carton et des contenants de plastique, retrouvée dans les bacs à déchets. La municipalité diverge des autres municipalités, car ce sont habituellement des matières compostables qui sont en grande quantité dans les poubelles;
- La gestion des matières résiduelles par les locataires des multilogements est très problématique;
- Le compost était généralement de bonne qualité, de nombreux bacs parfaits. Plusieurs bacs contenaient plusieurs types de matières organiques, pas seulement des résidus de jardin;
- Les contaminants des bacs de compost les plus rencontrés sont les sacs plastiques, les emballages multimatières, la styromousse, etc.

Recommandations :

- Réaliser une campagne d'information sur le recyclage et la pertinence d'utiliser le bac bleu au maximum;
- Distribuer davantage d'informations sur le compost et les matières refusées.